

Nom : Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial (troisième phase opérationnelle), oumar.kaba@ikatelnet.net

Durée : février 2005- juin 2007

Budget : 47.000.000 US \$

Description succincte

En reconnaissance des changements et avancés substantiels au niveau du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme de Petites subventions (PPS) pendant ces dernières années, il a été déterminé qu'un nouveau projet de document s'avérait nécessaire pour les refléter et les capitaliser de manière adéquate. Comme le PPS a mûri pendant la seconde phase opérationnelle (février 1999-février 2005), des leçons-clés et bonnes pratiques ont émergé ; cela mérite d'être appliqué de façon systématique et consolidée aux opérations des programmes.

Certaines des lacunes ont également été identifiées dans ce processus, parmi lesquelles le besoin crucial de renforcer et d'accroître l'appui aux équipes pays du PPS. En outre, le Conseil du FEM a autorisé le PPS à étendre à un rythme accéléré en augmentant le nombre de nouveaux pays annuellement intégrés, allant de 5 à 10, et a instruit au PPS d'accorder la priorité aux PMA dans cette expansion. En tant que partie intégrante du FEM, le PPS doit répondre à ces changements opérationnels et programmatiques ; d'où la nécessité d'un nouveau document de projet pour une troisième phase opérationnelle.

Objectif global

L'objectif du FEM/PPS est d'assurer des bénéfices environnementaux globaux dans les domaines de la conservation de la biodiversité, de l'atténuation du changement climatique, de la protection des eaux internationales, de la prévention de la dégradation des sols, de l'élimination des polluants organiques persistants par des initiatives et actions à base communautaire.

Résultats attendus

- Portée Mondiale de PPS accrue surtout pour résoudre les problèmes environnementaux mondiaux dans les pays vulnérables
- Programmes nationaux exécutant des porte-feuilles de projets bien conçus qui intègrent de nouvelles phases opérationnelles de nouveaux portefeuilles de programmes et de nouveaux domaines focaux FEM
- Les programmes nationaux existants maintenus et renforcés
- Résultats, leçons apprises et bonnes pratiques définies, identifiées, documentées et communiquées
- PPS en tant que programme de l'institution FEM entièrement réalisé

Bénéficiaires

Organisations à Base Communautaire (OBC) ou aidées par les ONG.

Stratégie d'intervention

Les subventions PPS sont faites directement aux OBC et aux ONG en reconnaissance du rôle clé qu'elles jouent en tant que ressources et structures en ce qui concerne les questions environnementales et de développement. La structure décentralisée du PPS encourage le maximum d'appropriation et d'initiative au niveau des pays et des communautés, par des décisions se rapportant aux stratégies des programmes des pays et à l'approbation des projets et qui sont prises au niveau du pays par un Comité National de Pilotage volontaire (CNP).